

## ÉDOUARD GELHAY

Braisne-sur-Vesle (Aisne), 1856 - Paris, 1939

**Étude préparatoire pour le tableau *Aux Enfants-Assistés : L'abandon*, 1886**

1886

Huile sur bois

H. 0,45 ; l. 0,54 m

S.b.d. et dédicace : *a mon cher maître. / Ed. Gelhay*

Achat de la Ville de Senlis, 2016

### PEINTRE DU SALON

Formé dans l'atelier de Cabanel à l'École des Beaux-Arts, puis dans celui de Robert-Fleury, Édouard Gelhay expose au Salon à partir de 1879. Il y figure avec la plus grande régularité jusqu'à la Première Guerre mondiale, puis sporadiquement jusqu'en 1929. Hormis quelques portraits qu'il présente les cinq premières années, la majorité de ses envois relève de la scène de genre avec une veine sentimentale affirmée. De 1886 à 1890, les images sociales occupent une large place dans la production de l'artiste. Entre 1893 et 1895, il se consacre aux portraits des membres de la famille Bonaparte commandés par le prince Victor Napoléon pour le Musée de Versailles. Par la suite, il figure au Salon avec des images plus édulcorées, voire galantes et de nombreux pastels à partir de 1900.



### DE L'ESQUISSE AU GRAND FORMAT

Dans les années 1880, la dimension misérabiliste de la vie populaire, si bien dépeinte par Zola, tient une place importante à la cimaise du Salon. Plusieurs tableaux imposants de Gelhay en témoignent : *La crèche aux Enfants-Trouvés* (Salon de 1886, château de Flers, Villeneuve-d'Ascq), *Aux Enfants-Assistés : L'Abandon* (Salon de 1887, Senlis), et *Le laboratoire d'anatomie comparée au Museum* (Salon de 1888). En dehors de ce contexte général, la genèse de l'intérêt de l'artiste pour le thème de l'enfant abandonné n'est pas connue.

Le tableau du musée de Senlis, *Aux Enfants-Assistés : L'Abandon*, est à la fois sentimental et réaliste. Il fut acheté par le baron Alphonse de Rothschild, qui en fit don au musée en 1887 sur les conseils de Paul Leroi. La scène se déroule au « bureau d'abandon » de l'institution des Enfants-Assistés, située rue Denfert-Rochereau à Paris. Le fonctionnaire vient d'inscrire sur un registre l'enfant qu'une nourrice recueille alors que sa mère le voit partir avec regret. Les dispositions législatives mises en place au XIX<sup>e</sup> siècle pour organiser la prise en charge des enfants nécessitant assistance n'en rendent pas moins pathétique le drame humain qui se joue.

La petite étude récemment acquise par la Ville de Senlis est le *modello* avec variantes du grand format (H. 135 ; l. 178 m) conservé au musée d'Art et d'Archéologie. Elle est dédicacée « à mon maître » sans que l'on sache précisément à qui cette mention est adressée. La construction générale du sujet et la mise en page du décor n'ont pas changé. Toutefois le peintre a apporté dans sa composition finale deux modifications majeures : le nourrisson abandonné a été remplacé par une fillette qui se tourne vers sa mère dans un dernier espoir mêlé d'incompréhension ; la fonctionnaire chargée de l'enregistrement de l'enfant a pris les traits d'un homme. L'œuvre aboutie doit à ces évolutions un effet plus pathétique et dramatique. L'échange de regards entre la nourrice, l'enfant, la mère et le directeur de l'Assistance publique renforce les émotions dépeintes.

### LES ENFANTS DU SECRET

Les deux tableaux présentent un intérêt iconographique et formel. Ils constituent une image sociologique de l'abandon « déclaré » tel qu'il se déroulait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que très évocateur, le titre touche une réalité dont la connaissance est devenue incertaine. Le terme d'enfants assistés fait référence d'une part à l'institution parisienne de la rue Denfert-Rochereau, d'autre part à une catégorie d'enfants ne relevant pas de la tutelle parentale mais de celle de l'Assistance publique. Toute l'entreprise législative du XIX<sup>e</sup> siècle aura été nécessaire pour organiser la prise en charge par l'État, non seulement des enfants abandonnés, mais encore des mineurs dont les parents ne pouvaient pourvoir aux besoins ou qui étaient victimes de maltraitance. La grande innovation de ce siècle fut en effet d'avoir confié à la collectivité publique un rôle d'assistance jadis dévolu aux associations ou établissements de charité gérés par les congrégations religieuses, dont l'existence perdure cependant.

L'enfant abandonné demeure l'emblème de tous les enfants assistés, et le geste de l'abandon, l'un des plus pathétiques des relations humaines. Qu'il se déroule comme ici dans le cadre administratif du bureau d'abandon ne retire rien au drame, même si l'abandon « déclaré » – objet de nombreuses critiques au plan politique – garantissait aux parents le retour de leur enfant s'ils le souhaitaient et dans de strictes conditions. L'enfant était enregistré et un numéro d'ordre lui était attribué. Révélé à la famille, ce matricule demeurait le seul lien que celle-ci conservait avec l'enfant. Cette procédure n'excluait pas la forme traditionnelle d'abandon, celui du décret de 1811 qui, lui, était sans retour. L'abandon « sans phrase », par le tour, tirait son appellation du buffet rond muni d'une niche pivotante placée dans l'épaisseur du mur de l'hospice et des monastères, où l'on plaçait l'enfant avant de tirer le cordon qui prévenait du dépôt. Le strict anonymat qui l'accompagnait lui donnait en retour un caractère irréversible.

1 - É. Gelhay, *Aux Enfants-Assistés : L'abandon*

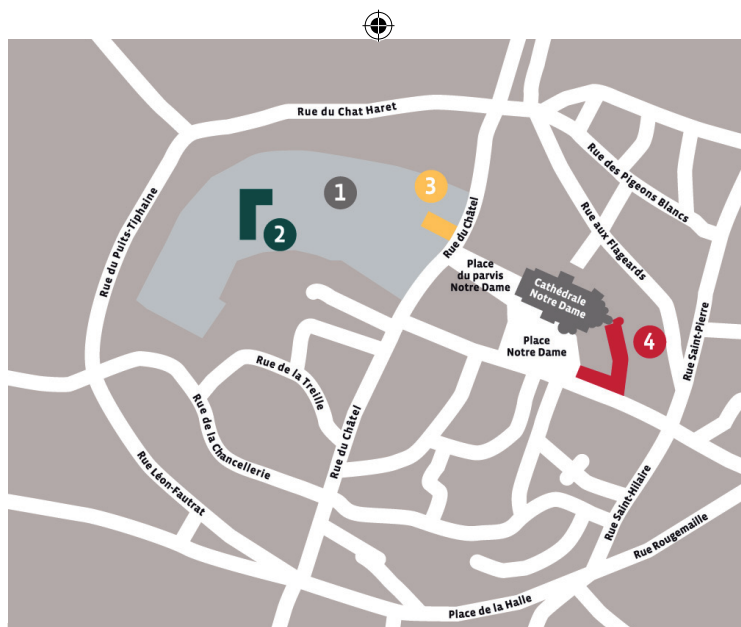
## POUR EN SAVOIR PLUS

- Catalogue d'exposition, *Les enfants du secret. Enfants trouvés du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, 18 janvier - 14 juin 2008, Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine, Rouen, n° 92, p.165.

- Daniel LOLSTEIN, *Des plaines à l'usine. Images du travail dans la peinture française de 1870 à 1914*. Chapitre « L'appel aux larmes. De la représentation des laissés-pour-compte de l'industrialisation dans la peinture des Salons officiels, 1879-1914 », n° 92, p. 88.



É. Gelhay, *Étude préparatoire pour le tableau Aux Enfants-Assistés : L'abandon* (détail)



- 1 Parc et vestiges du Château Royal
- 2 Musée de la Vénérie
- 3 Musée des Spahis
- 4 Musée d'Art et d'Archéologie

### Musée d'Art et d'Archéologie

Place Notre-Dame  
60300 Senlis  
T +33 (0)3 44 24 86 72  
musees@ville-senlis.fr

[www.musees-senlis.fr](http://www.musees-senlis.fr)

### Horaires

Du mercredi au dimanche  
et jours fériés\*  
de 10h à 13h et de 14h à 18h

\* sauf les 25 décembre,  
1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai

### Accès

Depuis Paris (45 km) ou  
Lille (175 km), autoroute A1,  
sortie 8 Senlis  
SNCF : Gare du Nord -  
Chantilly  
puis bus ligne 15.

### Tarifs

Billet unique donnant accès  
aux musées de Senlis.  
Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :  
Plein tarif : 6 euros  
Tarif réduit : 3 euros  
Gratuité le 1<sup>er</sup> dimanche  
de chaque mois  
et pour les moins de 18 ans.



Ci-dessus :  
Plan © Pierre Milville, 2009  
En couverture :  
Vue du musée d'Art et d'Archéologie © Alain Petit  
É. Gelhay, *Étude préparatoire pour le tableau Aux  
Enfants-Assistés : L'abandon* (détail) © Musées de Senlis

Pages intérieures, photographies :  
É. Gelhay, *Aux Enfants-Assistés : L'abandon*  
© Christian Schryve

Conception graphique :  
© Musées de Senlis, 2016

septembre - novembre 2016



# L'objet de la Saison



Ville de  
**Senlis**  
www.ville-senlis.fr

**MS**

Musées de Senlis